

7636 - L'achat des revues de mode féminine illustrées

question

Question : Qu'en est-il de l'acquisition des revues contenant des photos de femme pour s'inspirer de leurs modèles conformes à notre loi islamique et laisser ce qui lui est contraire ?

la réponse favorite

Il ne vous est pas permis d'acheter ces revues qui contiennent des photos de différentes tenues parce qu'elles véhiculent une tentation et leur achat est un moyen de propager ces revues nocives. Contentez-vous en matière vestimentaire de ce dont les femmes de votre pays se contentent.